



**INFLUENCE & STRATÉGIE**

DÉFENSE PUBLIQUE

INTELLIGENCE MÉDIA

## Dossier de presse



# Fédération France Victimes

### **INFLUENCE & STRATEGIE**

*Clarisse Coufourier* – [clarisse.coufourier@influenceetstrategie.fr](mailto:clarisse.coufourier@influenceetstrategie.fr) - 06 09 18 26 58

*Olivier Roisin* – [olivier.roisin@influenceetstrategie.fr](mailto:olivier.roisin@influenceetstrategie.fr) - 06 29 77 59 85

La Fédération France Victimes a été créée en 1986 par la volonté de Robert Badinter. Sa mission : promouvoir et développer l'aide et l'accompagnement des victimes, et toute mesure contribuant à améliorer leur reconnaissance.

France Victimes est aujourd'hui présidée par Madame Maryse LE MEN REGNIER, engagée auprès de la fédération depuis plus de 15 ans.

France Victimes est le seul réseau associatif à pouvoir :

- Procéder à des EVVI (évaluation des victimes avec propositions de mesures de protection spécifiques et une évaluation personnalisée de la victime de violences conjugales de manière globalisée).
- Proposer un accompagnement tout au long du parcours judiciaire, c'est-à-dire de la commission de l'infraction jusqu'à l'indemnisation de la victime et l'exécution de la peine par une équipe pluridisciplinaire.

Pour remplir ces missions, la Fédération France Victimes s'appuie sur une assise territoriale nationale qui regroupe 132 associations d'aide aux victimes réparties sur le territoire national et ultra-marin. Elle est financée par plusieurs ministères, principalement le ministère de la Justice. Le réseau comprend 1500 professionnels (juristes, psychologues, travailleurs sociaux) salariés et bénévoles.



## Table des matières

État des lieux de la violence en France	Page 4
La fédération France Victimes : un soutien aux victimes depuis 1986	Page 5
France Victimes : l'impulsion d'une fédération	Page 6
France Victimes : la force d'un réseau	Page 7
La fédération France Victimes en chiffres	Page 8
Organigrammes	Page 9

## État des lieux de la violence en France

En 2018, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) et l'Insee ont recensé<sup>1</sup> :

- 185 000 cas de violences sexuelles hors ménage
- 693 000 agressions physiques
- 198 000 vols de voitures, 44 000 vols de deux-roues et 318 000 vols de vélos
- 795 000 cambriolages
- 580 000 actes de vandalisme sur des habitations
- 166 000 vols avec violence
- 1,2 million d'escroqueries

La fédération France Victimes accompagne toutes les victimes d'infractions et d'événements collectifs et les proches de victimes qui subissent directement et à titre personnel les conséquences et les répercussions du fait.

A chaque fois qu'il peut y avoir une recherche de responsabilité pénale, que les personnes aient déposé plainte ou pas, qu'elles souhaitent faire valoir leurs droits ou pas, quelle que soit la situation du ou des auteurs, les personnes peuvent obtenir l'aide et l'accompagnement de France Victimes et de son Réseau.

Depuis 2018, les victimes peuvent appeler le 116 006 pour recevoir l'aide de la fédération.

<sup>1</sup> Source : Rapport d'enquête Cadre de vie et Sécurité, décembre 2018

<https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/L-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-CVS/Rapport-d-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-2018>

## La Fédération France Victimes : un soutien aux victimes depuis 1986

Fondée il y a près de 35 ans, la Fédération France Victimes permet à toutes les personnes victimes d'une infraction et à celles qui en subissent les conséquences de faire valoir leurs droits et de bénéficier d'une aide gratuite et d'un accompagnement par un réseau associatif spécialisé dans les problématiques qu'elles rencontrent.

Ces personnes peuvent être victimes :

- D'atteinte à la personne (agressions physiques et sexuelles, homicides, violences intrafamiliales, injures, discriminations, harcèlement...);
- D'atteinte aux biens (escroquerie, cambriolage, abus de confiance...);
- D'accidents de la circulation ;
- D'événements collectifs ;
- De catastrophes naturelles.

France Victimes, c'est :

- La reconnaissance des personnes victimes pour lutter contre leur isolement et leur sentiment d'abandon ;
- La volonté d'apaiser les conflits et de restaurer les liens sociaux détériorés ;
- Une offre de services diversifiés pour que toute personne touchée par une infraction reprenne le chemin de sa vie, en apprenant à vivre avec l'événement ;
- Une mobilisation pour les droits et l'aide aux victimes aux niveaux européen et international.

## France Victimes : l'impulsion d'une fédération

La Fédération France Victimes s'organise en quatre pôles d'activité :

- Un organisme de formation pour professionnaliser les intervenants
- Un pôle animation du Réseau France Victimes
- Une plateforme téléphonique d'aide aux victimes
- Un pôle communication, événementiel et documentation

### Les publics de la Fédération

#### Les personnes victimes :

- Accueil téléphonique ;
- Écoute bienveillante et respectueuse ;
- Accompagnement pour toutes les victimes.

#### Les institutions et entreprises publiques et privées :

- Offre de formation pour des personnes et professionnels en relation avec des victimes ;
- Aide et accompagnement pour les agents et salariés victimes dans le cadre de leurs fonctions ou de leur activité ;
- Mobilisation spécifique en cas d'événements collectifs et exceptionnels en France et à l'étranger ;
- Accueil téléphonique pour échanger sur des situations dont des professionnels ont connaissance.

#### Les associations adhérentes :

- Information sur l'actualité des droits et le développement de l'aide aux victimes ;
- Soutien et conseils en termes de partenariats et d'égalité de traitement ;
- Formation et accompagnement pour professionnaliser leurs interventions.

#### Le grand public :

- Informations de sensibilisation *via* le site internet et les réseaux sociaux ;
- Actions de communication événementielles.

## France Victimes : la force d'un réseau

La Fédération France Victimes s'appuie sur :

- Des associations agréées par le ministère de la Justice dans chaque département et outre-mer ;
- Des lieux d'accueil de proximité pour les victimes (Police/Gendarmerie, Tribunal, Hôpital, Mairie...) ;
- Des services gratuits, proactifs et mobiles pour les victimes ;
- Des professionnels formés, en majorité salariés (accueillants, juristes, psychologues, travailleurs sociaux).

### Les actions de la fédération

- Accueillir et écouter de manière globale et gratuite toutes les personnes victimes, dans la proximité et en face-à-face.
- Aider et accompagner les victimes de manière technique et personnalisée, via :
  - Des informations pour connaître leurs droits et pouvoir les faire valoir ;
  - Un soutien psychologique pour libérer la parole et être en capacité de décider par soi-même ;
  - Un accompagnement social et administratif pour prendre en considération toutes les répercussions de l'infraction ;
  - Des orientations complémentaires vers des professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers...), de la santé (médecins, psychiatres, centres médico-psychologiques...) et du social (travailleur social de secteur...).
- Proposer des modalités complémentaires de prise en charge et de reconnaissance via des groupes internes à l'association ou des orientations vers des partenaires extérieurs (groupes de parole, arts thérapies, rencontres condamnés ou détenus-victimes, rencontres médiatisées...).
- Réaliser des actions spécifiques sur mandats judiciaires telles que l'administration ad hoc pour les mineurs victimes, des enquêtes de personnalité victimes, des médiations.
- Informer et sensibiliser
  - Des campagnes d'information pour le grand public

## La Fédération Frances Victimes en chiffres

- Près de 35 ans d'expérience d'aide aux personnes victimes
- A minima 1 association par département, Outre-Mer compris
- Plus de 1500 d'intervenants de terrain
- 300 000 personnes reçues chaque année
- Plus de 100 dossiers d'événements collectifs depuis 25 ans (accidents de transport, catastrophes industrielles, attentats...)
- 50 000 femmes victimes de violences conjugales reçues en 2018
- Près de 28 000 appels au N° 116 006 (7j/7 - appel et service gratuits)
- 76 sessions de formation aux associations du réseau et aux partenaires

## Organigrammes

### BUREAU

<p><b>Présidente</b>  <b>Maryse LE MEN RÉGNIER</b>  Magistrate  (AL PRADO 33)</p>	<p><b>Secrétaire Général</b>  <b>Jean-Pascal THOMASSET</b>  Directeur d'Association (AVEMA-France Victimes 01)</p>	<p><b>Vice-Présidente</b>  <b>François PASSUELLO</b>  Directrice d'Association (France Victimes 31)</p> <p><b>Vice-Président</b>  <b>Richard OLSZEWSKI</b>  Dirigeant d'entreprise et Président d'Association (France Victimes 59-SIAVIC)</p>	<p><b>Trésorier</b>  <b>Denis COURTOIS</b>  DGS Communauté de communes Val d'Amboise (France Victimes 37)</p> <p><b>Trésorier adjoint</b>  <b>Jérôme MOREAU</b>  Directeur APF France Handicap (France Victimes 58-Andavi)</p>
---	--	---	--

### DIRECTION GÉNÉRALE

#### Directeur Général - Jérôme Bertin

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER	PÔLE DÉVELOPPEMENT, COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES	PÔLE JURIDIQUE, COORDINATION AV, ANIMATION RÉSEAU, AFFAIRES EUROPÉENNES
<p>Secrétariat, Comptabilité, Accueil  <b>Responsable Financier</b>  <b>Malek Djoudi Oufella</b></p> <p><b>Assistante de direction</b>  <b>Nathaly Cury</b></p> <p><b>Assistant Comptable</b>  <b>Yannis Salem</b></p>	<p><b>Directrice de la communication &amp; du développement</b>  <b>Olivia Mons</b></p> <p><b>Assistante communication</b>  <b>Aude Pontois</b></p>	<p><b>Directrice juridique et de la coordination de l'aide aux victimes</b>  <b>Isabelle Sadowski</b></p> <p><b>Chargé de mission animation réseau</b>  <b>Michel de Sousa</b></p> <p><b>Chargée de dossiers Conventions nationales et mandats judiciaires</b>  <b>Candice Le Guilloux</b></p> <p><b>Psychologue référent</b>  <b>Bastien Brul</b></p>
PÔLE FORMATION	PÔLE PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE D'AIDE AUX VICTIMES	
<p><b>Coordnatrice Formations</b>  <b>Anne Houchois</b></p>	<p><b>PFTAV Chef de service</b>  <b>Géraldine Bouhedja</b></p> <p><b>Référent.e.s</b>  2 écoutant.e.s</p> <p><b>Expert.e.s</b>  6 écoutant.e.s</p>	<p><b>Assistante juridique</b>  <b>Pauline Okroglic</b></p> <p><b>Référente Accompagnement social</b>  <b>Alexandra Tkaczynski</b></p>